

**DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE LILLE
CCAS DE VERLINGHEM**

Extrait du registre aux délibérations du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-six, le trente avril à dix-neuf heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Président, suite à la convocation qui lui a été faite le vingt-et-un avril deux mil vingt-six.

Nombre de membres en exercice : 13

Membres présents : M. Thierry BONTE – Mme Dominique QUINART – Mme Annie LESAGE – Mme Christiane MEURILLON – Madame Nathalie DE LASSUS SAINT-GENIES – Madame Virginie DELANNOY – Madame France DECLERCK – Madame Isabelle VERGER – Monsieur Philippe MAZELIE – Monsieur Jean-Paul COCQUEEL – Madame Chloé SIX.

Absents excusés : Madame Hananne SAA (pouvoir à Mme Dominique QUINART) – Monsieur Bruno POLLEZ (pouvoir à M. Thierry BONTE).

Secrétaire de séance : Mme Chloé SIX.

N° 2026-09 - Objet : Création de la commission permanente d'attribution des aides facultatives.

Rapporteur : M. Thierry BONTE

Le CCAS de Verlinghem est régulièrement sollicité par des familles ou des travailleurs sociaux pour apporter un soutien matériel à des situations sociales préoccupantes.

Les dossiers de demandes d'aides ponctuelles relèvent de divers domaines : achat alimentaire, aide sur facture de logement, assurances...

Afin de porter assistance et secours dans des délais raisonnables, il convient de faire diligence dans le traitement de ces demandes.

Le Code de l'Action Sociale et des Familles prévoit à son article R123-19 que le Conseil d'Administration du CCAS peut se doter d'une commission permanente dont il détermine le fonctionnement et les attributions.

Monsieur le Président propose au Conseil d'Administration de créer une commission permanente d'attribution des aides facultatives qui sera chargée d'instruire et d'attribuer des aides et secours.

Cette commission sera présidée par le Président ou à défaut par la Vice-Présidente du CCAS. Elle sera composée, en plus du Président, de huit membres, pour moitié de conseillers municipaux et pour moitié de membres nommés.

Cette commission se réunira en tant que de besoin. Les modalités de fonctionnement, d'instruction et d'attribution des aides facultatives sont prévues au règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS.

Vu l'article R. 123-19 du code de l'action sociale des familles portant possibilité de désigner une commission permanente au sein du Conseil d'Administration,

Considérant l'intérêt de créer une commission permanente chargée de l'instruction des demandes d'aides et de secours et leurs attributions de manière régulière afin de pouvoir statuer rapidement sur les demandes formulées auprès du CCAS,

Après en avoir délibéré,

L'Assemblée, à l'unanimité,

- Approuve la création de la commission permanente d'attribution des aides facultatives ayant pour mission l'instruction des demandes d'aides et de secours et leurs attributions ;
- Fixe à huit le nombre de membres, en plus du président.

La secrétaire de séance,
Chloé SIX.



Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme
Le Président,
Thierry BONTE.



Certifié exécutoire par le Président
compte tenu de la transmission en
Préfecture le ...04.05.2026
et la publication le 05.05.2026
Le Président, Thierry BONTE.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem CCAS
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL_2026_09
Objet :	Création de la commission permanente d'attribution des aides facultatives
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-04-30 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.2 - Fonctionnement des assembles
Identifiant unique :	059-265906115-20260430-DEL_2026_09-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-265906115-20260430-DEL_2026_09-DE-1-1_0.xml	text/xml	897 o
Document principal (Délibération) Nom original : del_2026_09_ccas.pdf Nom métier : 99_DE-059-265906115-20260430-DEL_2026_09-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	63.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	4 mai 2026 à 09h45min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 mai 2026 à 09h45min14s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	4 mai 2026 à 09h45min33s	Transmis au MI
Acquittement reçu	4 mai 2026 à 09h45min50s	Reçu par le MI le 2026-05-04